

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 10 avril 2015

18 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Sophie BOGDANOVIC, Sybille HERICOTTE, Messieurs Pierre REYNAUD, Pierre-Yves REYNAUD, Jérôme SAMUEL, et Jean SCHÜLER.

Sont absents et excusés :

Dominique LAURE-BALDASSARI donne pouvoir à Jean SCHÜLER, Françoise SAMUEL donne pouvoir à Muriel MULLER, Carole SHELLSHEAR et Serge SAMUEL.

Pierre REYNAUD est élu secrétaire de séance.

En préambule Madame le maire présente Madame le trésorier payeur général de Laragne-Montéglin, Madame Annie RABASSE, qui assistera à toute la séance et apportera ses informations et conseils pour l'analyse des budgets.

Ordre du Jour

VOTE DES TAUX DES 4 TAXES

A l'unanimité il est décidé de ne pas augmenter les taux en 2015.

Les taux sont les suivants :

9.67 % pour la taxe d'habitation

15.35 % pour la taxe du foncier bâti

64.38 % pour la taxe du foncier non bâti

20.02 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Le produit fiscal attendu pour 2015 est de 182 125 €.

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Budget de la COMMUNE

FONCTIONNEMENT : 460 017,81 €

INVESTISSEMENT : 211 256,57 €

Les subventions pour les associations sont les suivantes : ACCA 150 €, Foyer de Trescléoux 300 €, Amis de Trescléoux 515 €, Comité des Fêtes 675 €, Culture et Loisirs 700 €, Sapeurs-pompiers 200 €, Chorale de la Blaisance 200 €, Trail de la Paix 200 €, Les Arts au Soleil 100 €, FSL UDAF 112 €, USSB 100 €, ADMR 100 €.

Les travaux de création d'une toiture et de réfection de façade du garage de la cour de l'école, des façades et la toiture de l'appartement « La Cure » et les voiries communales et rurales sont les principaux travaux envisagés pour cette année. L'acquisition de terrains pour arrêt de bus est envisagée.

Voté à l'unanimité.

Budget de l'EAU :

FONCTIONNEMENT : 199 442,64 € dont 35 717,64 € pour l'entretien et les réparations du réseau.

INVESTISSEMENT : 178 668,00 €. L'avenant de 6000 € sur le contrat pour l'étude préliminaire de la mise en conformité de la source Chauvet sera discuté ultérieurement.

Voté à l'unanimité.

Budget de la CAISSE DES ECOLES

15 028,00 €

Voté à l'unanimité

Budget du CCAS :

10 246,00 € comprenant la participation de la commune au Service d'Accompagnement des Personnes Agées, des colis de Noël et l'arbre de Noël.

Voté à l'unanimité.

DEMANDE D'AIDE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA PRATIQUE SPORTIVE A L'ECOLE PRIMAIRE Le Conseil Municipal sollicite une subvention au Conseil Départemental pour la pratique sportive de l'école primaire à la piscine de Larnage-Montéglin (environ 9€ par enfant et par séance).

Voté à l'unanimité.

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Elaboré en concertation avec le centre de gestion, ce document est voté à l'unanimité.

DEMANDE D'AIDE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'EQUIPEMENT EN INFORMATIQUE DE L'ECOLE PRIMAIRE

Dans le respect d'une charte sur l'école numérique rurale, l'école primaire du regroupement scolaire à Trescléoux peut prétendre à une subvention de 55 % correspondant à l'achat d'un tableau interactif, d'un portable... Le Conseil Municipal sollicitera cette aide pour 6000 € d'achat de matériel.

Voté à l'unanimité.

LANCEMENT ET FINANCEMENT DE L'OPERATION « FACADES/TOITURES »

La municipalité s'engage à traiter 6 dossiers sur les trois prochaines années. Le choix des travaux sera fait sur le périmètre total de la commune et en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers.

Voté à l'unanimité.

SUPPRESSION DU POSTE d'adjoint administratif territorial de première classe à 17h30 pour la création d'un poste de même qualification de 20h30
Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

VOIRIE

L'entreprise Colas a commencé les travaux de confortation de la voirie communale.

TEMPLE

Une partie de la corniche du temple s'est effondrée nécessitant des travaux en urgence pour une facture de 6000 €.

Le PLU

Les commissaires enquêteurs supervisant l'enquête publique seront à Trescléoux aux dates suivantes : le 27 avril, le 7 mai, le 15 mai et le 29 mai, voir les horaires en mairie. L'enquête publique se déroulera du 27 avril au 29 mai 2015.

Représentation CCIB

La CCIB a tenu son assemblée communautaire dans ses locaux de Pont-Lagrand le 9 avril 2015. Serge SAMUEL démissionnaire a été remplacé dans l'ordre de la liste du conseil municipal par Pierre REYNAUD qui de fait sera suppléant au SMIGIBA.

La séance est levée à 20h15.